Administration communale
S T R A S S E N

heures d'ouverture au public:
lundi, mardi, jeudi et vendredi:
8.00-11.30 et 13.30-16.00
mercredi : 8.00-11.30 et 13.30-**18.00**

Strassen, le……

DECLARATION DE PERTE D'UNE VIGNETTE POUR LE STATIONNEMENT RESIDENTIEL

Je soussigné(e)_____ demeurant à
Ich Unterzeichneter wohnhaft in

L-_____Strassen, rue_____

déclare par la présente la perte de ma vignette pour le stationnement résidentiel, année _____, pour ma (mes) voiture(s) immatriculée(s)

n°_____/n°_____

bescheinige hiermit den Verlust meiner Vignette für das Anwohnerparken für das Jahr _____, mit der/den Erkennungstafel/n

En cas de réapparition de l'original, je m'engage à retourner le DUPLICATA de la vignette déclarée perdue, dans les meilleurs délais à l'administration communale.

Ich verpflichte mich beim Wiederauffinden dieser verlorenen Vignette, das DUPLICATA der Gemeindeverwaltung umgehend zukommen zu lassen.

J'ai pris bonne note qu'il est interdit d'utiliser simultanément l'original et le duplicata d'une même vignette !

Ich nehme hiermit zur Kenntnis, dass es untersagt ist, das Original und das Duplicata einer Vignette simultan zu benutzen!

_____
signature / Unterschrift